

LA SHAT, ETALON MONETAIRE DE L'EGYPTE PHARAONIQUE

Werner VYCICHL

LA VENTE DE TJENTI

Une stèle de l'Ancien Empire (1) illustre l'emploi du mot *shat* (2). Un certain Kémapou achète une maison à un scribe du nom de Tjenti. Le prix de vente est fixé à 10 *shat* d'or, mais le vendeur ne reçoit pas la contre-valeur en espèces, mais 3 objets d'une valeur assez élevée :

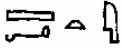


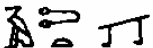
- un meuble en bois (3) d'une valeur de 3 *shat*,
- un lit à surface inclinée, en bois de cèdre (4), valant 4 *shat*,
- un autre meuble, en bois de sycomore, évalué à 3 *shat*.

Il ressort de ce document qu'on disposait en Egypte à la IV^e dynastie d'un *système monétaire officiel* permettant d'indiquer la valeur d'une maison ou d'autres objets, mais qu'il n'était nullement nécessaire de payer en espèces : la nature du paiement était laissée au choix des parties (5).

UN MARCHÉ RURAL

J. PIRENNE interprète les scènes d'un petit marché rural de l'Ancien Empire (6). On y voit un marchand de liqueur qui échange ses produits contre une paire de sandales : ceci est évidemment du troc. Un autre marchand offre en vain du parfum à un client qui refuse. Un marchand de légumes a plus de chance : il obtient un éventail pour ses produits.

Mais il y avait aussi des ventes : un acheteur s'adresse à un autre marchand de légumes en lui présentant un objet sous la forme d'un

-
- (1) A. ERMAN, *Ägyptische Inschrift auf den Kauf eines Hauses aus dem alten Reich*. Berichte über die Verhandlungen der Königlich-sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Band LXIII, Leipzig 1911, p. 135-150.
- (2) Ancien Empire :  šc.t "Wertmesser, wie Geld gebraucht" (WB IV 418,2).
- (3) Écrit  , le troisième meuble est  .
- (4)  šc.t "lit", comp. "Bett" (WB I 23,11).
- (5) E. CHASSINAT, *Un type d'étalon monétaire sous l'Ancien Empire*, RT 39, 1921, 79-87.
- (6) J. PIRENNE, *Histoire de la Civilisation égyptienne I*, Paris 1961, p. 194.

anneau : "Tiens, voici pour toi une *shat* excellente (7), c'est ton dû". Dans ce cas la *shat* n'est pas donnée en troc, mais constitue un véritable *moyen de paiement*.

Dans le cas de la vente de Tjenti le prix était indiqué en *shat d'or*. Il est permis de penser que la *shat* que recevait le marchand de légumes n'était pas en or, mais en *cuivre* ou en *bronze*. Ceci nous ramène à un *système de valeurs monétaires* comportant au moins deux unités : la *shat en or* et la *shat en cuivre ou en bronze*.

A l'Ancien Empire on se réfère surtout à l'or. La *shat* aurait pesé 7,5 gr d'or. Le multiple de la *shat*, le *deben*, valait 12 *shat*, c'est-à-dire 90 grammes. Nous ne connaissons pas la relation existant entre la *shat en cuivre* et la *shat en or*.

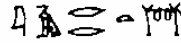
Au Nouvel Empire l'étalon monétaire est en règle générale l'argent. A la XIXe dynastie apparaît la *kyd.t* (8) qui vaut un dixième du *deben* (9).

LE MODE DE PAIEMENT

La circulation monétaire était cependant extrêmement restreinte. Le fisc taxait le contribuable d'une somme évaluée en poids de métal, que celui-ci payait selon ses ressources : le cultivateur avec son blé, son vin, son huile et les animaux de sa ferme et l'artisan avec les produits de son industrie. Le percepteur évaluait chaque article au taux du tarif légal (10).

LE SHÊ COPTE

Les documents coptes de la région thébaine mentionnent assez souvent une *unité monétaire* qui semble dériver de l'ancienne *shat* égyptienne ou, plus précisément, de la *shat en cuivre ou bronze* (11).

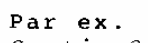
Cette unité s'écrit *shê*, rarement *shé*, une fois *shî* (12) et est du genre masculin. Le passage du genre féminin au genre masculin est chose courante : le nom du "raisin" est féminin en égyptien,  = phon. *y3ll(y).t*, mais masculin en copte : *ελσολε*.


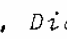
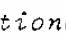
(7) Sic : il s'agit de *ykr*, comp. hébreu *yākār* "cher, précieux", dans ce cas "ayant cours légal".

(8) En copte *kīte*, en égyptien **kayūda.t*, c.f. W. VYICHL, *Zwei ägyptische Nomina der hamito-semitischen Nominalklasse katūl. Berichtigung der bisherigen Lesung von hm.t "Frau" und kd.t "Kite, Gewicht von 9.1 Gramm"*, ZÄS 99, 1973, 135-139.

(9) F. DAUMAS, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris 1967, p. 227.

(10) E. CHASSINAT, *op.cit.* 87.

(11) Par ex.  "shê en cuivre (ou bronze)", CRUM, *Coptic Ostraca*, 186.

(12) CRUM, *Dictionary*, p. 547 a: , rarement , une fois .

La forme peut être reconstituée comme *shz̄^ca.t pour la langue de l'Ancien Empire. Le terme provient apparemment du verbe š^c "couper", comme l'indique d'ailleurs le déterminatif du mot égyptien : *un objet tranchant*.

L'expression signifie donc primitivement "coupure", comme nous parlons aujourd'hui d'une "coupure" de cent francs.

L'HISTOIRE DU SHÊ COPTE

Connaissant l'esprit plutôt pratique et moins spéculatif des Egyptiens nous pouvons sans risque d'erreur affirmer que la *shat* égyptienne avait été avant tout *une pièce de métal* (or, cuivre ou bronze) *d'un poids déterminé et représentant une valeur légale*. L'emploi de cette unité comme *étalon de valeur* et non comme monnaie courante était uniquement dû à la carence des pièces en circulation.

Nous ne disposons pas d'une documentation suffisante pour écrire l'histoire de la *shat* égyptienne et du *shê* copte, mais le seul fait qu'une unité monétaire ait pu exister des temps des Pyramides jusqu'à l'époque copte et certainement aussi jusqu'au début de l'invasion arabe, pendant plus de 3000 ans, mérite d'être retenu dans l'histoire de la monnaie.

Werner VYCICHL
2, rue des Pénates
1203 Genève